



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

## Délibération N° DEL\_079\_2023 – Musée des Ursulines – Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté pour le projet « C'est mon Patrimoine ! »

1 DOCUMENT - Publié le 05 octobre 2023

 **DEL\_079\_2023\_Musee\_demande\_subv\_DRAC\_C\_est\_mon\_Patrimoine.pdf**  
(.pdf, 107,3 KB)

 **TÉLÉCHARGER**

### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

